



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Administration des entreprises

de l'Université Montpellier 2 –
Sciences et techniques – UM2

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université Montpellier 2 – Sciences et techniques
– UM2

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Administration des entreprises

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA150009352

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Institut d'administration des entreprises (IAE) de Montpellier, Université Montpellier 2, Place Eugène Bataillon,
34095 Montpellier Cedex 5

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Alors que la mention *Administration des entreprises* comptait récemment trois spécialités (*MAE manager*, *MAE executive*, *Banque et assurance*), le dossier déposé par l'Université Montpellier 2 pour son évaluation, ne comporte que la seule spécialité *MAE manager*. De ce fait, la mention a été identifiée à la seule spécialité *MAE manager*, le dossier mention se contentant de reprendre uniquement des éléments relatifs à la spécialité *MAE manager* présentée.

Avec cette nouvelle architecture, la mention *Administration des entreprises* vise à former au management, en formation initiale ou continue, des étudiants issus de formations « scientifiques » pour leur apporter une deuxième compétence en gestion.

La spécialité *MAE manager* de la mention *Administration des entreprises* est découpée en trois parcours :

- *Chef produit / direction marketing* ;
- *Chef projet / contrôle de gestion* ;
- *Entrepreneuriat / direction d'entreprise*.



La formation s'adresse à des étudiants ayant généralement validé un diplôme universitaire scientifique, d'ingénieur, de santé et vise à les former à la gestion selon l'un des deux rythmes suivants : en un an (groupe dit « full time »), ou en deux ans (groupe dit « part time »).

La formation est fortement identifiée au niveau national dans le réseau des IAE, elle succède au DESS (Diplôme d'études supérieures spécialisées) CAAE (Certificat d'Aptitude à l'Administration des Entreprises).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *Administration des entreprises* présente l'originalité d'être une des rares formations en management au sein de l'Université Montpellier 2 avec la vocation à former des scientifiques, des ingénieurs, des professionnels de santé. Cette particularité est conforme à l'orientation de la mention vers une double compétence « scientifique » et en management de ses diplômés. La mention est adossée au laboratoire Montpellier Recherches en Management (MRM) auquel appartiennent les enseignants-chercheurs intervenants dans la formation.

La spécialité est découpée en trois parcours : *Chef produit / direction marketing* ; *Chef projet / contrôle de gestion* ; *Entrepreneuriat / direction d'entreprise*, mais le descriptif précis du contenu de chacun des parcours n'est cependant pas présenté, ce qui ne permet pas de comprendre et de justifier ce choix d'organisation.

La mention est en relation avec l'environnement socio-économique d'une part en raison de la présence au sein de l'équipe pédagogique, pour moitié environ, de professionnels intervenant dans le cadre de cours, séminaires et conférences qui assurent également la moitié des heures d'enseignement en présentiel. D'autre part, les stages, d'une durée de trois à six mois, favorisent l'insertion en entreprise des étudiants du programme « Full Time », ceux du programme « Part Time » étant déjà en poste. Le responsable de parcours de spécialité est tuteur de stage. Il valide le choix du stage et est membre du jury de soutenance des stages. Le stage est doté de 12 crédits européens.

Il est fait état, mais sans autres précisions, de la mise en place en cours d'un partenariat avec les entreprises locales.

Les étudiants sont de formation « scientifique » et généralement issus de la région, la marque MAE succédant au plan national au CAAE, réseau IAE. Si la formation dispensée en un an « Full Time » présente un flux d'entrée relativement constant et de bon niveau, il en va différemment sur le plan des effectifs pour celle dispensée en « Part Time » sur deux ans, notamment du fait de la difficulté de monter les financements.

Le taux de réussite est généralement supérieur à 90 %. Un travail d'enquête a été mis en place récemment pour évaluer le devenir des diplômés. Si l'enquête offre peu de recul, il ressort cependant des éléments qui semblent plutôt positifs, une bonne employabilité à deux mois (80 %, en progression), sans toutefois apporter d'indications qualitatives sur les emplois occupés. La présentation des enquêtes aurait mérité d'être réalisée de manière plus complète.

L'équipe pédagogique et administrative est dense, équilibrée entre enseignants-chercheurs et intervenants professionnels. Les équipes d'encadrement en place sont impliquées et attachées au développement de la formation, mais apparaissent trop nombreuses au regard des effectifs et notamment en raison, d'une part, du morcellement de la spécialité en trois parcours et, d'autre part, de la constitution de deux groupes en fonction des modalités de formation « part time » ou « full time ».

Les modalités de coordination des équipes ne sont pas spécifiées.

La précédente évaluation de l'AERES préconisait un renforcement des liens avec la recherche, la mise en place d'outils de suivi de l'insertion professionnelle et le développement de l'attractivité nationale et internationale. Une faible progression sur ces axes peut être constatée avec l'adossement au laboratoire MRM et la mise en place récente d'un travail d'enquête sur l'employabilité à deux mois.

- Points forts :

- La professionnalisation, au travers de la politique de stage et des relations fortes avec les partenaires économiques régionaux.
- Formation en adéquation avec les besoins du monde socioprofessionnel avec son apport d'une double compétence.



- Points faibles :
 - Le pilotage du fait du nombre important de responsables de groupes et de parcours de nature à engendrer des problèmes de coordination, d'autant que les mécanismes de gouvernance ne semblent pas clairement établis.
 - Absence de description des parcours.
 - Formation continue : forte variabilité des effectifs.

- Recommandations pour l'établissement :

Un descriptif précis des parcours permettrait de comprendre et éventuellement de justifier la mobilisation d'un nombre important de membres de l'équipe pour l'encadrement de la formation.

Un meilleur accompagnement des candidats et des étudiants en formation « Part Time » permettrait de stabiliser les effectifs ainsi que les taux de réussite des étudiants choisissant cette modalité.

Si les résultats d'insertion professionnelle apparaissent satisfaisants, il conviendrait de veiller à apporter plus de précisions sur les enquêtes d'insertion des diplômés et d'en faire un instrument de suivi utile au pilotage de la formation.



Observations de l'établissement

Montpellier, le 1^{er} juillet 2014

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des Formations et
des Diplômes
AERES
20 Rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Commentaires de l'Université Montpellier 2 concernant les rapports d'évaluation
des dossiers de Licence et de Master.

Présidence
Université Montpellier 2

Tél. +33(0) 467 143 012
Fax +33(0) 467 144 808
cfvu@univ-montp2.fr

Affaire suivie par :
Jean-Patrick Respaut
Vice-président de la commission
formation et vie universitaire

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 21 mai 2014 et conformément à votre demande j'ai
l'honneur de vous transmettre les observations de notre établissement concernant les
rapports d'évaluation résultant de l'expertise des dossiers de Licence et de Master dans
le cadre de la campagne d'habilitation vague E.

Veuillez trouver ci-joint les fichiers correspondant aux documents qui exposent les
observations de notre établissement :

Licences :

Chimie
Electronique, électrotechnique, automatique
Informatique
Physique
Physique Chimie

Masters :

Biologie Santé
Chimie
Eau
Ecologie Biodiversité
Electronique Electrotechnique Automatique
Energie
Géosciences
Informatique
Mécanique
Physique
STIC pour l'écologie et l'environnement
STIC pour la santé

Licences Professionnelles :

FDS

Contrôle et Mesure de la Lumière et de la Couleur

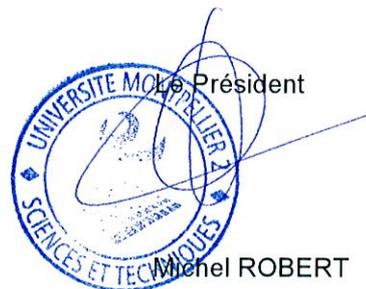
IUT Nîmes

Assemblages Soudés
Création industrielle et CAO
Ingénierie industrielle
Coordonnateur qualité, sécurité, environnement
Management des organisations de sports et de loisirs
Création, reprise d'entreprise

Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints
Gestion technique de patrimoine immobilier social
Contrôle et expertise du bâtiment
Projeteur CAO-DAO, multimédia dans le bâtiment et les travaux publics
Travaux publics et Environnement
Gestion et utilisation des énergies renouvelables

L'établissement a bien pris en compte toutes les évaluations envoyées par l'AERES, mais n'a pas d'observation concernant :

- Six Licences de la Faculté des Sciences,
- Toutes les Licences professionnelles des IUT de Montpellier-Sète, de Béziers,
- Deux Licences professionnelles de la Faculté des Sciences,
- Quatre Masters de l'IAE et de la Faculté des Sciences (9352 (Administration des entreprises), 9353 (Management des technologies), 9348 (Mathématiques, biostatistique) et 9339 (Biologie des plantes et des micro-organismes...)).





Chapeau Composante

Nous remercions les rapporteurs pour leurs suggestions que nous avons intégrées dans la mesure du possible dans la construction de notre nouvelle offre Master LMD4.

Nous tenons par ailleurs à apporter quelques précisions générales qui concernent un grand nombre de mention sur le questionnement et commentaire des rapporteurs et sur la méthodologie suivie.

Il s'agit principalement des indicateurs d'insertion professionnels et du taux de réussite. Ces indicateurs sont centralisés par deux services dont l'un au niveau l'établissement (OVE : Observatoire de la Vie Etudiante) collecte les statistiques d'insertion à 30 mois, l'autre de la Faculté des Sciences pour l'insertion à 6 mois. Les taux de réussite sont collectés par le service Offre de Formation de la Faculté des Sciences. Nous voulons porter à l'attention de l'AERES qu'un grand nombre de formations a subi des restructurations lourdes lors du passage LMD2-LMD3 à la rentrée 2011. La mention BGAE a donné naissance à 4 nouvelles mentions : Eau, Géosciences, Biologie des Plantes et des micro-organisme, Biotechnologies et Bioprocédés, Ecologie Biodiversité ; certaines spécialités ont également été restructurées comme l'Informatique pour les Sciences de la mention Informatique ; d'autres comme la mention Chimie et Informatique ont choisi une ouverture décalée d'un an du M2 LMD3 par rapport au M1. La conséquence de ces faits est que les premières promotions de ces Masters version LMD3 évaluées dans le rapport AERES sont sorties à l'été 2012 voire 2013. Pouvoir donc juger sur l'attractivité de ces formations en ayant dans la meilleure des hypothèses une seul année de recul a, à nos yeux, une portée statistique assez limitée.